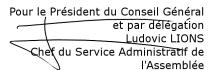
068-226800019-20160324-0000016273-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 29/03/2016

Réception par le Prefet : 29/03/2016

Publication: 01/04/2016





Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2016-3-11-4 **Séance du** jeudi 24 mars 2016

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'EURODISTRICT TRINATIONAL DE BÂLE (ETB) POUR LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE MINI-PROJETS

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS:

MM. BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

EXCUSES: MM. ADRIAN, HEMEDINGER, SCHELLENBERGER, Mme VALLAT.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2016-2-11-1 du Conseil départemental du 18 mars 2016 relative au budget primitif 2016 pour l'action transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'encaissement de 12 815,16 € par le Département, au titre du remboursement par l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB) du reliquat dégagé par ce dernier sur le projet « ETB Fonds de micro-projets ».

Cette recette sera imputée sur le programme F812, code programme 2678, chapitre 77, fonction 048, nature 773 du budget départemental.

- Approuve le versement d'une subvention départementale de 12 815,16 € à l'ETB au titre du nouveau fonds de mini-projets en cours de montage. Cette dépense sera imputée sur le programme F812, code programme 2678, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité